

ANNEXE 2 : ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil et remis au stagiaire.

Nom de l'entreprise (ou de l'organisme) d'accueil	
Adresse	
Représenté(e) par	
Fonction :	

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

Nom et prénom de l'élève	
Classe	
Date de naissance	

Scolarisé dans l'établissement ci-après

Nom de l'établissement	GARAC
Adresse	3, Bd Gallieni – B.P. 30004 – 95102 ARGENTEUIL Cedex
Représenté par	M. Laurent ROUX

A effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre entreprise ou organisme d'accueil pendant la période :

PFMP

Du / /202 au / /202

Soit une durée effective totale de : _____ jours

Nombre de ½ journées d'absences : _____

Fait à : _____, Le _____ / _____ / _____

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil